



Mandat de vente véhicule

Par Kraken

Bonsoir , j'ai signé un mandat de vente de véhicule avec un garage il y a 2 mois et qui a une durée de 3 mois.

Cependant aujourd'hui il m'appelle en me disant que je vais recevoir un recommandé de sa part me demandant de régler des frais d'honoraire de 800e parceque le véhicule est actuellement hors service chez moi et que je ne peux pas le lui remettre pour vendre...

A t'il le droit de demander cette somme ?

Est ce que je peux annuler ce contrat ?

J'ai l'impression qu'il recherche de l'argent facile

Merci d'avance

Par janus2

Bonjour,
Relisez le mandat que vous avez signé pour voir si ces frais sont prévus.

Par Kraken

Bonjour ,

Il y a le pris de vente du véhicule net , les honoraires du vendeur , et le prix de vente avec honoraires.

Il y a nulle part stipulé que je dois lui payer 790e si il le véhicule n'est pas vendu. Est ce que je peux vous envoyer une copie ?

C'est une simple feuille écrit mandat de vente sans même avoir sa signature ou cachet d'entreprise.